



Mission d'assistance technique au processus de
rebasage des Comptes Nationaux Annuels du Togo
Rapport de mission

4-8 août 2025,

I. Contexte

Le Gouvernement de la République Togolaise, à travers le Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération (MPDC), a entrepris de procéder au rebasage de ses comptes nationaux annuels (CNA) afin de mieux refléter les transformations structurelles de son économie.

Par ailleurs, les recommandations internationales préconisent que l'année de base des comptes nationaux annuels soit changée tous les cinq (5) ans pour produire des agrégats macroéconomiques actuels aidant à mieux asseoir des politiques économiques pertinentes.

L'année 2022 est choisie comme la nouvelle année de base, avec l'objectif de disposer des indicateurs actualisés qui permettront de mieux suivre les politiques économiques et de mieux s'aligner à la recommandation internationale de changement périodique d'année de base.

C'est dans ce contexte que la première mission technique conjointe de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), en coordination avec le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies au Togo, s'est déroulée du 4 au 8 août 2025. Cette mission s'est déroulée sous le leadership du Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération (MPDC) et la coordination technique et opérationnelle de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED).

La mission était constituée de :

- Amadou DIOUF, CEA, Bureau Sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest ;
- Issoufou SANDA, CEA, Centre Africain pour la Statistique ;
- Gaspard MADJI, Commission de la CEDEAO, Direction de la Recherche et de la Statistique ;
- Mamadou Diang BA, Commission de la CEDEAO, Direction de la Recherche et de la Statistique ;
- Planam Germain FAROUH, Commission de l'UEMOA, Centre Statistique ;
- Kouame Richard MOUSSA, Bureau de la Coordinatrice résidente des Nations Unies au Togo

II. Objectifs de la mission

La mission avait pour objectif principal de jeter les bases opérationnelles, techniques et institutionnelles d'un soutien conjoint de la CEA, de la CEDEAO, de l'UEMOA, des autres partenaires du système des Nations Unies et d'AFRISTAT au rebasage des comptes nationaux du Togo. De manière spécifique, il s'agit de :

1. Initier un dialogue structuré entre les parties prenantes et les agences du Système des Nations Unies (SNU), sous la coordination de la Coordinatrice Résidente (RC), afin d'assurer une synergie d'intervention ;

2. Passer en revue l'état de préparation institutionnelle, y compris les ressources humaines, l'organisation du travail et les dispositifs de coordination ;
3. Procéder à une revue exhaustive de la feuille de route, en évaluant l'état de mis en œuvre des différentes actions, incluant les activités de collecte des données, en actualisant les responsabilités, les besoins techniques d'appui et les partenaires impliqués ;
4. Dresser l'état des lieux des séries existantes, de l'usage d'ERETES (ou équivalents pour Equilibre ressources-Emplois (ERE) /Tableau Entrées Sorties (TES), des classifications et des principales sources ;
5. Identifier les défis à relever, y compris les besoins pour le renforcement technique et en ressources humaines ; et
6. Discuter des modalités d'appui de la CEA, de la CEDEAO et de l'UEMOA, et des acteurs du Système des Nations Unies.

III. Déroulement de la mission

La mission s'est articulée autour d'une visite de courtoisie auprès de la Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies, de séances techniques de travail avec les services en charge des comptes nationaux et de la coordination statistique de l'INSEED et les parties prenantes du Système Statistique National (SSN), les Agences des Nations Unies et partenaires, d'échanges avec le Directeur Général de l'INSEED ainsi que d'une audience avec le Secrétaire Général du Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération, représentant Madame le Ministre, Secrétaire Général de la Présidence du Conseil. Les listes de présence relatives à ces rencontres sont jointes en annexe.

Synthèse des échanges, recommandations et orientations

- **Visite de courtoisie à Madame Coumba Sow Dieng, Coordinatrice résidente des Nations Unies au Togo**

La Coordinatrice résidente a souhaité la bienvenue à la mission. Elle s'est réjouie de la réponse favorable rapide de la CEA à la requête d'assistance du Togo pour accompagner le processus de rebasage de ses comptes nationaux. La Coordinatrice a rappelé les échanges de haut niveau récents entre Son Excellence Monsieur le Président du Conseil du Togo et le Secrétaire Exécutif de la CEA lors de la rencontre qui s'est tenue au mois de mai 2025, témoignant de la solidité de la coopération entre les Nations Unies et le Togo. Elle a manifesté toute la disponibilité des Nations Unies et de son Bureau à appuyer le processus et a rassuré la mission de sa disponibilité à engager les Agences des Nations Unies impliquées dans le développement de la statistique à soutenir cette importante initiative. Après l'exposé des objectifs de la mission par la CEA, il a été retenu une participation du Bureau du Coordinateur à la mission, à travers son économiste, ainsi que l'organisation d'une rencontre entre la mission et les Agences du Système des Nations Unies le 7 Août 2025.

- **Echanges avec l'INSEED et les représentants du système statistique national du Togo**

Cinq séances d'échanges techniques se sont tenues avec l'INSEED. En guise de lancement de la mission, l'agenda initial de la mission a été légèrement revu et amendé (voir Annexe). Les discussions ont porté essentiellement sur le contexte et la justification du rebasage du PIB, le cadre institutionnel et opérationnel du processus, la revue de la feuille de route et de son état de mise en œuvre, les défis du processus, l'identification des besoins d'appuis en renforcements des capacités, l'implication des acteurs du SSN et les étapes à venir.

La rationalité et la pertinence du rebasage

Il a été relevé la pertinence de l'exercice de rebasage, tant du point de vue du respect (autant que possible) de la recommandation internationale sur la périodicité minimale de 5 ans que de la nécessité de refléter la structure de l'économie et de ses mutations.

En effet, à titre illustratif, des évolutions sont escomptées au niveau de secteurs en mutation comme l'économie numérique. Aussi, la concrétisation de plusieurs projets structurants dans le cadre notamment de la feuille de route gouvernementale 2020-2025, incluant le renforcement de l'accès à l'énergie électrique, les efforts de modernisation de l'agriculture et de développement des infrastructures de transports et de logistique, ne manquerait pas d'affecter significativement la structure de l'économie togolaise.

L'intérêt statistique majeur

La conduite du rebasage offre également l'opportunité majeure de renforcer le système statistique national, en réadaptant les nomenclatures de travail des comptes nationaux pour répondre aux besoins spécifiques de certains utilisateurs et de disponibilité de données. Cette démarche consolide l'alignement au système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008) et la perspective d'un réalignement futur au nouveau système de 2025 adopté en mars 2025. Le processus, tout en incluant principalement l'établissement d'une nouvelle série de comptes nationaux avec 2022 comme année de base, permettra de disposer tableaux du cadre central du SCN en général et du compte financier des secteurs institutionnels dans le tableau des comptes économiques intégrés (TCEI) en particulier. Il permettra de réaliser une rétopolation des comptes de 2007 à 2021 avec la nouvelle année de base 2022. Enfin, du point de vue de la production statistique, le processus de rebasage servira de base de révision des comptes nationaux trimestriels (CNT) et de l'indice mensuel de l'activité économique (IMAE).

Le Cadre institutionnel et opérationnel du processus

A la suite de la décision des Autorités nationales de procéder au rebasage des comptes nationaux, un dispositif institutionnel adapté a été mis en place à travers un Comité Technique de Gestion du plan d'action pour le rebasage des comptes nationaux (CTG), établi par arrêté du Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération en avril 2025, pour animer et coordonner l'ensemble des activités techniques du plan d'action du rebasage des comptes nationaux. Le Comité, présidé par le Directeur général de l'INSEED, inclut notamment des

représentants de la Présidence du Conseil, du Ministère de l'Economie et des Finances et de la BCEAO.

Sur le plan opérationnel, s'appuyant sur l'expérience de 2019, une feuille de route a été élaborée. Elle identifie de façon chronologique les différences actions à mettre en œuvre, avant, pendant et après l'élaboration des comptes de la nouvelle année de base 2022. ***La mission a proposé l'élaboration d'un plan de formation et de renforcement du volet communication, à travers une cellule dédiée.***

La feuille de route exhaustive, avec des défis à relever.

La revue de la feuille de route a fait ressortir des actions majeures déjà réalisées ou en cours de finalisation. Il s'agit notamment du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2022, de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) 2021-2022, ainsi que du deuxième Recensement général des entreprises (RGE-2) (en cours de finalisation) et du cinquième Recensement national de l'Agriculture (RNA-5). Des évaluations et des données plus actualisées sont également prévues pour assurer une meilleure couverture des secteurs formels, informels, y compris les activités de l'économie souterraine. A cet égard, le processus sera renforcé par les résultats des enquêtes et études plus spécifiques sur des secteurs clés incluant les mines, le transport, y compris les moto-taxis, l'immobilier et le foncier, les flux transfrontaliers, les agropoles, pôles économiques, la restauration.

L'examen de la feuille de route a en outre permis de proposer une réarticulation des activités suivant trois niveaux de priorité (**Elevé, Moyen et Faible**). Le niveau 'élevé' est affecté à des activités présentant une importance cruciale pour le processus de rebasage, tout en portant une attention particulière sur la nécessité de mobiliser des ressources idoines pour leur mise en œuvre effective.

Une proposition de feuille de route réaménagée, indiquant le niveau de réalisation des différentes actions est jointe en annexe.

La mission s'est interrogée sur les raisons du choix de 2022 comme année de base. Sur cet aspect, les comptables nationaux ont expliqué qu'il ne s'agit pas d'un choix tranché et que la possibilité de considérer 2023 comme année de base est toujours ouverte, puisque 2023 est plus stable du point de vue de la maîtrise de l'inflation que 2022.

Abordant les défis, le besoin du renforcement en ressources humaines de l'INSEED a été relevé, en vue d'appuyer le processus de rebasage à court terme, mais également de renforcer de façon plus durable les capacités de l'INSEED à moyen et long terme. Il importe également de poursuivre la mobilisation des partenaires pour l'accompagnement et la finalisation des enquêtes et études. En outre, tout en relevant la présence d'une expertise nationale en comptabilités nationale au sein de l'INSEED, les discussions ont fait ressortir la présence de nouveaux experts peu expérimentés, nécessitant un besoin réel de renforcement des capacités. Dans cette perspective, des besoins de formations ont été identifiés tant en matière de comptabilité nationale et d'études statistiques et économiques qu'à un niveau plus large

incluant les autres directions de l'INSEED. **Un calendrier d'interventions potentielles, avec l'appui de la CEA, de la CEDEAO et de l'UEMOA, est joint en annexe.**

Enfin, la mission a saisi l'opportunité d'un échange avec les acteurs du système statistique national pour réitérer l'importance d'une appropriation du processus de rebasage. Des préoccupations ont été soulignées au cours des discussions sur l'évaluation et la représentativité des secteurs du numérique, du tourisme, ...

En réponse, l'INSEED, appuyé par la mission, a souligné que le rebasage offre l'opportunité de mieux refléter la contribution des différents secteurs dans l'économie nationale. Aussi, l'importance de développer des comptes satellites pour certains secteurs spécifiques a été soulignée, tout en engageant les acteurs sectoriels à renforcer le plaidoyer pour la mobilisation de ressources financières spécifiques pour accompagner le processus d'élaboration de ces comptes.

- **Rencontre avec les Agences des Nations Unies et partenaires au développement**

A l'initiative du Bureau de la Coordinatrice résidente des Nations Unies, la mission et l'INSEED a rencontré les représentants des Agences des Nations Unies. Des échanges ont eu lieu entre la mission l'INSEED le PNUD et l'UNICEF, portant notamment sur l'importance du processus de rebasage pour mieux orienter leurs interventions respectives, ainsi que sur les besoins d'appui identifiés par l'INSEED. Les représentants ont évoqué leur collaboration récente avec l'INSEED. Le PNUD, en particulier dans l'accompagnement de l'élaboration de la matrice emploi issue du RGPH-5, qui servira dans la production de l'année de base. **En termes de perspectives, il est envisagé une rencontre élargie à l'ensemble des partenaires en septembre 2025, qui offrira l'opportunité à l'INSEED de présenter la feuille de route ainsi que les besoins d'appui. Pour sa part, le Bureau de la Coordinatrice résidente appuiera le plaidoyer pour un renforcement de la synergie d'intervention des partenaires.**

- **Audience avec le Secrétaire Général du Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération, représentant Madame le Ministre, Secrétaire Général de la Présidence du Conseil**

Monsieur le Secrétaire General du Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération, représentant Madame le Ministre, Secrétaire Général de la Présidence du Conseil, a reçu la mission. Il a salué la disponibilité de la CEA, de la CEDEAO de l'UEMOA et de l'ensemble du Système des Nations Unies à accompagner le Togo dans son exercice de rebasage. Le Secrétaire Général a souligné l'importance attachée à cette initiative par les Hautes Autorités nationales ainsi que le respect de la date butoir de fin 2026 pour la publication des comptes de la nouvelle année de base 2022. Pour sa part, la mission a remercié le Secrétaire Général pour sa disponibilité, malgré un calendrier très chargé. Tout en soulignant les facilités et le soutien de l'INSEED, **la mission a porté à l'attention du Secrétaire Général les résultats atteints, notamment en termes d'une meilleure appropriation de la feuille de route et des dispositifs**

institutionnels et opérationnels mis en place, l'identification des besoins de formation et d'appui ainsi que la consolidation effective du partenariat pour l'appui au rebasage et à la statistique.

IV- Principaux résultats de la mission

Sur la base des objectifs fixés, la mission a atteint les résultats suivants :

- i) une mobilisation effective des partenaires tant au niveau des Institutions représentées dans la mission que des agences du système des Nations Unies et des partenaires au développement du Togo, incluant, la programmation d'une rencontre, en septembre 2025, d'engagement et de plaidoyer entre l'INSEED et les Agences des Nations Unies et les partenaires, sous la coordination du Bureau de la Coordination résidente – (Objectif 1)
- ii) une meilleure connaissance du processus de rebasage et de ses implications institutionnelles et opérationnelles (Objectif 2) ;
- iii) une proposition de réaménagement de la feuille de route, mettant en priorité les activités essentielles au processus de rebasage a été élaborée, qui laisse entrevoir un cheminement favorable sur la période 2025-2026 (objectif 3) ;
- iv) l'état des lieux des données existantes, de l'usage d'ERETES (ou équivalents pour Equilibre Ressources-Emplois (ERE) / Tableau Entrées Sorties (TES), des classifications et des principales sources a été réalisé. La mission a prévu une formation sur ERETES avec le soutien de la CEA et de l'Union Africaine (STATAFRIC) au cours du premier trimestre 2026 (objectif 4) ;
- v) Une identification des défis à relever, des besoins d'appui technique et des partenaires potentiels à impliquer, y compris le recueil des besoins en renforcement des capacités, assorti d'un projet de calendrier d'appui conjoint de la CEA, de la CEDEAO et de l'UEMOA et du Système des Nations Unies (objectif 5) ;
- vi) Les modalités d'interventions potentielles de la CEA, la CEDEAO et de l'UEMOA et des acteurs du Système des Nations Unies au Togo ont été identifiées. La CEA prévoit un appui, en collaboration avec STATAFRIC en mode hybride (présentiel/virtuel), ainsi qu'un accompagnement dans l'exploitation des données avec l'utilisation des nouvelles technologies. L'UEMOA prévoit une poursuite de son accompagnement à travers l'appui à l'organisation d'ateliers de renforcement des capacités. Pour sa part, la CEDEAO matérialisera son intervention à travers la mise à disposition d'experts techniques à court terme. Au Niveau du Système des Nations Unies au Togo, une réunion élargie est prévue pour permettre à l'INSEED d'exposer ses besoins et recueillir la disponibilité des Agences des Nations Unies à accompagner le processus de rebasage. Ces interventions seront mises en œuvre concomitamment avec l'appui technique continu des experts de la CEA, de la CEDEAO et de l'UEMOA désignés pour accompagner le processus de rebasage des comptes nationaux du Togo (objectif 6).

V- Prochaines étapes

Prochaines actions proposées :

1. Organisation d'une réunion de plaidoyer et d'engagement entre le système des Nations Unies, les autres partenaires au développement avec l'INSEED, sous la coordination du Bureau de la Coordination résidente, septembre-octobre 2025 ;
2. Elaboration par l'INSEED d'une note sur les besoins de renforcements des capacités, novembre 2025 ;
3. Lancement du plan de renforcement des capacités dans la période novembre—décembre 2025, avec un premier atelier de formation de 10 jours sur les modules suivants : i) Présentation des fondements et concepts en Comptabilité nationale ; ii) Formation sur les nouvelles recommandations au Système de Comptabilité Nationale 2008 et perspective avec le SCN 2025, iii) Introduction aux phases d'élaboration des comptes nationaux et iv) Operations de la comptabilité nationale et leurs interactions dans les différents comptes : Des discussions en cours pour confirmer l'appui des Institutions UEMOA/ CEDEAO/ CEA ;
4. Renforcement de la communication sur le projet de rebasage, échéance et modalité pratiques à préciser par l'INSEED ;
5. Lancement de la deuxième phase de renforcement des capacités : Formation ERETES (février-mars 2026), Mission des Experts de la CEDEAO (Janvier- Juin 2026) ;
6. Deuxième mission technique de revue : Janvier-février 2026.